Ministère de la Communauté française

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique.

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique.

Service de l'enseignement de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 15 Déc 98 Boulevard Pachéco, 19, Bte 0 02 / 210.58.52

Monsieur Jacques Lefere Administrateur délégué CPEONS

Rue des Halles, 13 1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2541

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

Unité de formation : PRATIQUE ELEMENTAIRE DE TRAVAUX DE PEINTURE EXTERIEURE

(CONVENTION)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE Classement :

TRANSITION

Code Référence : 352002U11X1

Domaine :

302 Construction-SE:construction, équipement du bâtiment

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

P.o. Le Directeur général adjoint,

Christelle FRANCHIMONT

Franchimant

Attachée

G. Schmit

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME I

DOCUMENT'S bis	DOSSIER PEDAGOGIC	ONTE DE FORMATION
1. La présente demande émane de	ų rėseau :	
O (1) Communauté française (1) Provincial et communai	O (I) Libre co O (I) Libre ac	
Identité du responsable pour le réser	m: (2) I Lefere administration	Date et signature (2): 99.10.98.
2. Intitulé de l'unité de formation		7.14
	DE TRAVAUX DE	PEINTURE EXTERIEURE (CONVENTION)
CODE DE	002U11X1	CODE DU DOMAINE 30%
3. Finalités de l'unité de formation	•	s en annexe nº 1 deA page(s) (2)
4. Capacités préalables requises :	Reprises	s en annexe nº 2 de
5. Classement de l'unité de formati	on:	
(1) Enseignement secondaire de : du degré :	(1) transinon(1) inférieur	O (I) qualification O (I) supérieur
O (1) Enseignement supérieur de type	э сэшт	O (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classeme	nt de l'u	nité de la	ermation de l'enseign	ement superi	cur
Proposition de classement (1)		(1)	Classement du Conseil superieur		(1)
ecanique	i	O	: Tecimique	ı	0
Esonomique	·	0	: Есопотидие	i i	0
Paramedicai	i	0	: Paramedical	!	0
Social	<u> </u>	0	Social	1	0
Pédagogioue	-	0	! Pédagogique]	0
Agricoie.	i	0	i Agricole		0
Mantime	- 1	0	! Maritime		0

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil superieur:

D 8 BIS/UF: att 01.03.98

6.	Caractère	occupationne:	O(1)	ош	₽ (1)	non

7. Constitution des groupes ou regroupement :	Repris en annexe nº	3	de A page(s)	(2)
---	---------------------	---	----------------	-----

de ...A.. page(s) (2)Repris en annexe nº 3. Programme du (des) cours :

de ...A. page(s) (2)Reprises en annexe nº 9. Capacités terminales :

de ...A. page(s) (2) Repris en annexe nº 10. Chargé(s) de cours :

⁽¹⁾ Cocher la mention utile

⁽²⁾ A compléter

⁽³⁾ Réservé à l'administration

⁽⁴⁾ Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

352002 U11×1

Code de l'unité de formation: (3)	 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Code du domaine de formation : (4)	30L	
	<u>:</u>		-		

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum:

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	Nombre de périodes (2)
Technologie des peintures extérieures	CT	フ	20
1	<u> </u>		2.0
Travaux pratiques des peintures extérieures et meêthode	<u>6</u> b.	<u> </u>	80
extérieures et methode		1	1
]
	<u>:</u>	1	<u>'</u>
		i	<u> </u>
		Ī	
		l	
		1	
:			
2. Part d'autonomie	'CCCCCCC	! P	
:		Total des périodes	100

17 Keserve an Service dimspection:		
a) Observation(s) de l'(des) Inspecteurs)	concerné(s) relative(s) au dossier	pedagogique (annexe(s) eventueile(s)]:

Néant de 3/12/98 7 Dec

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier védagostique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette demière :

NSP. COORD

te:______Signature:

0 4 DEC. 1998

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG. CS, CT. CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubfique est réservée à l'administration)

D 8 BIS/UF: at 01.03.98

CONVENTION

UNITE DE FORMATION : PRATIQUE ELEMENTAIRE DE TRAVAUX DE PEINTURE EXTERIEURE

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

* Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

Répondre aux besoins et demandes en formation éthanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

FINALITES PARTICULIERES

Cette unité de formation a pour objectif de rendre l'étudiant capable d'utiliser le matériel adéquat pour réaliser les travaux de peinture extérieure d'une manière autonome dans le respect des règles du RGPT. Il aura acquis les connaissances nécessaires de la rénovation du matériel urbain.

CONVENTION

UNITE DE FORMATION : PRATIQUE ELEMENTAIRE DE TRAVAUX DE PEINTURE EXTERIEURE

CAPACITES PREALABLES REQUISES

1. Capacités

1.1. EN FRANCAIS

L'élève doit être capable de :

- * Lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
 - ⇒ lire couramment, avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation;
 - ⇒ répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites.

* S'exprimer oralement et par écrit :

Produire des énoncés variés (informatifs, narratifs) au message simple mais clair

- ⇒ A l'oral, le débit sera fluide, la prononciation correcte.
- ⇒ <u>L'écrit</u> respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation (. : ?), les majuscules; l'écriture sera lisible.

1.2. EN MATHEMATIQUE

L'élève doit être capable de :

- * Maîtriser le système du numération en base 10;
- * Opérer sur les nombres naturels entiers et décimaux (addition, soustraction, multiplication et division)
- * Calculer les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10;
- * Reconnaître et différencier les solides et les figures planes simples;
- * Reconnaître et différencier les mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité;
- * Déterminer la distance entre deux points, entre deux droites;
- * A partir de dimensions imposées tracer, aux instruments, des figures géométriques.

2. Titre pouvant en tenir lieu

Le certificat d'études de base.

CONVENTION

UNITE DE FORMATION : PRATIQUE ELEMENTAIRE DE TRAVAUX DE PEINTURE EXTERIEURE

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Pas de recommandations particulières

CONVENTION

UNITE DE FORMATION : PRATIQUE ELEMENTAIRE DE TRAVAUX DE PEINTURE EXTERIEURE

PROGRAMME

A partir de séquences illustrant des travaux pratiques réalisés ou à réaliser, l'élève doit être capable de (d') :

★ EN TECHNOLOGIE DU METIER

ENONCER ET DEFINIR:

les différents termes du métier

DECRIRE ET CARACTERISER

- les couleurs primaires, secondaires et ternaires.
- la perception des couleurs
- les harmonies
- la composition de teintes usuelles
- les peintures à l'eau et à l'huile et les polyuréthanne
- les antirouille

APPLIQUER

- les mesures d'hygiène et de sécurité pour la manipulation des

outils et échafaudage

★ EN TRAVAUX PRATIQUES

REALISER

- la préparation des fonds,
- le décapage,
- des opérations de nettoyage des façades et du mobilier urbain

PEINDRE

- les différents genre de surfaces à la brosse au rouleau, au tampon

REMEDIER

- à des défauts courants

EXECUTER

- les opérations de finition

CONVENTION

UNITE DE FORMATION : PRATIQUE ELEMENTAIRE DE TRAVAUX DE PEINTURE EXTERIEURE

CAPACITES TERMINALES

- A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable de façon autonome de prendre en charge un travail de peinture incluant :
- * la préparation des fonds
- * la réparation et la rénovation du mobilier urbain

Pour la détermination du degré de maîtrise il sera tenu compte du respect :

- * de consignes précises,
- * du temps alloué,
- * des règles de sécurité,

CONVENTION

UNITE DE FORMATION : PRATIQUE ELEMENTÁIRE DE TRAVAUX DE PEINTURE EXTERIEURE

PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS

Un enseignant.